

Rapport des Commissaires Vérificateurs 11 janvier 2022

Conformément à la mission qui nous a été confiée lors de la dernière Assemblée Générale du 06 mars 2021, nous avons effectué la vérification de la comptabilité au siège de la Ligue Ile de France, le 11 janvier 2022, en présence de la Trésorière, Laurence Bonafous et de Gwenaëlle Dreau.

La vérification a porté à la fois sur les pièces comptables et justificatifs sous format papier, et sur les extraits de l'application informatique CIEL.

Comme les années précédentes, la rigueur dans la tenue des mouvements est notable : pour chaque écriture, une feuille est créée avec le libellé, la date ainsi que le compte débité et celui crédité. Les justificatifs sont joints à cette feuille. L'ensemble de ces documents sont rangés par numéro d'ordre dans deux types de classeurs correspondants aux produits et aux charges.

Après avoir tiré au hasard des écritures comptables, soit en partant des justificatifs physiques, soit en partant des entrées sur l'application informatique, aucune erreur de correspondance entre les deux n'a été détectée.

En conclusion, nous avons constaté que les comptes établis sont sincères et retracent bien l'activité de la Ligue. Nous tenons à féliciter la Trésorière de la Ligue pour son implication et sa disponibilité dans la tenue de la comptabilité, ainsi que le travail de préparation des pièces comptables fait par Gwenaëlle Dreau tout au long de l'année.

Nous donnons un avis favorable à l'approbation des comptes présentés et au quitus à la Trésorière pour sa gestion.

Les commissaires vérificateurs

Malika Taleb-Adassen



Philippe Pascal

